

Plateforme du Forum jeunesse de l'île de Montréal Élections municipales 2013

Pour que tous les jeunes Montréalais soient fiers de leur ville : viser un milieu de vie participatif, inclusif et durable.

Dans le contexte actuel où l'image de la politique municipale peut être ternie, le Forum jeunesse de l'île de Montréal croit qu'il est possible pour les élus des villes de rêver Montréal.

Pour que les jeunes et les jeunes familles soient fiers de leur ville et choisissent d'y rester, il importe de créer des milieux de vie participatifs, inclusifs et durables.

Les jeunes de 15 à 34 ans représentent aujourd'hui 29 % de la population de la région de Montréal. Ils doivent pouvoir participer pleinement à la vie démocratique montréalaise en plus d'être encouragés à jouer un rôle plus important dans les lieux décisionnels. Il faut mettre en place les outils pour assurer une plus grande transparence et permettre aux citoyens de s'engager davantage dans la prise de décision au niveau local.

Montréal doit être une région inclusive qui tire profit de sa grande diversité culturelle et de la mixité sociale. Il faut aussi miser sur la prévention en offrant davantage de ressources aux populations plus vulnérables tout en continuant la lutte contre la discrimination.

Finalement, Montréal doit multiplier les initiatives de développement durable des milieux de vie. Il faut agir pour créer des quartiers verts dynamiques et vivants culturellement. De plus, le transport actif et collectif doit être au cœur du développement et devrait être accessible à tous.

Les jeunes du FJÎM proposent, dans cette plateforme, plusieurs façons concrètes d'agir. Ces propositions ont vocation à devenir des sources d'inspiration pour le changement.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est un organisme de concertation de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) qui a pour mission de représenter les organisations jeunesse de la région. Son Conseil des jeunes représentants élus est composé de 27 jeunes qui proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets, défend les intérêts et porte la voix des jeunes de 12 à 30 ans. Le FJÎM inscrit son action politique dans un cadre non partisan.

Gouvernance

- Mettre en place un budget participatif dans les arrondissements et dans les villes liées.
- Permettre un accès plus important aux « données ouvertes » de la ville, librement accessibles et facilement réutilisables.

Jeunes, démocratie et institutions montréalaises

- Abroger le règlement P-6 qui interdit de participer à une manifestation le visage couvert et oblige à fournir l'itinéraire.
- Faire une plus grande place aux jeunes dans les lieux décisionnels montréalais.

Développement économique

- Soutenir l'implantation d'entreprises par de jeunes entrepreneurs, notamment par le coaching d'affaires.
- Octroyer les contrats municipaux à des entreprises socialement responsables notamment en matière de saine gouvernance, d'environnement et de droit des travailleurs.

Arts et culture

- Prévoir un plan de développement des « quartiers culturels » dans les quartiers de Montréal.
- Créer des résidences d'artistes pour la relève avec des ressources (conseillers artistiques, coaching, mentorat).

Solidarité

- Lutter contre l'itinérance en augmentant le nombre de logements sociaux avec soutien communautaire et en consolidant le parc de maisons de chambres.
- Augmenter le nombre de ressources dans les communautés : médiateurs, travailleurs de rues, agents sociocommunautaires, intervenants en toxicomanie, etc.

Diversité culturelle

- Mettre en place des mesures pour que la fonction publique municipale reflète la diversité montréalaise et pour stimuler la participation citoyenne des communautés culturelles.
- Lutter davantage contre le profilage racial.

Diversité sexuelle

- Offrir un soutien à la création d'espaces sécuritaires pour les jeunes de la diversité sexuelle.

Accessibilité universelle

- Intégrer l'accessibilité universelle dans les grands projets immobiliers.

Transport collectif

- Diversifier les sources de revenus pour financer le transport en commun, notamment par des taxes sur le stationnement et des péages.
- Instaurer un tarif réduit pour tous les étudiants à temps plein de l'île de Montréal, peu importe leur âge.

Transport actif

- Bonifier le réseau de pistes cyclables et le rendre plus sécuritaire.
- Faciliter le déplacement à pied dans tous les quartiers.

Logement

- Faciliter l'implantation de coopératives ou d'OBNL d'habitation et la mixité sociale par le logement dans tous les quartiers.
- Faciliter davantage l'accès à la propriété pour les jeunes et les jeunes familles.

Aménagement – quartiers

- Aménager des promenades urbaines : parcours piétonniers riches en espaces verts et/ou blancs.
- Prévoir dans les plans d'aménagement des quartiers et les nouveaux développements immobiliers un système de transport collectif plus efficace que le transport solo.

Environnement

- Favoriser le verdissement des cours d'école, des stationnements, des murs, des toits et des terrains vagues.
- Soutenir les initiatives citoyennes liées à la réduction des déchets à la source, au recyclage, au compostage et au réemploi.

Alimentation

- Favoriser l'agriculture urbaine.
- Autoriser et encourager la « bouffe de rue » saine dans tous les quartiers.

Sports et loisirs

- Consulter les jeunes dans la définition de l'offre de services en sports et loisirs.
- Proposer plus de services en sports et loisirs pour les jeunes et les jeunes familles.

Les 5 priorités du Forum jeunesse de l'île de Montréal

- **Octroyer les contrats municipaux à des entreprises socialement responsables notamment en matière de saine gouvernance, d'environnement et de droits des travailleurs.**
- **Abroger le règlement P-6 qui interdit de participer à une manifestation le visage couvert et oblige à fournir l'itinéraire.**
- **Instaurer un tarif réduit pour le transport collectif pour tous les étudiants à temps plein de l'île de Montréal peu importe leur âge.**
- **Faire une plus grande place aux jeunes dans les lieux décisionnels montréalais.**
- **Mettre en place un budget participatif dans les arrondissements et dans les villes liées.**